



Alsace Nature
Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin
Stop Fessenheim
Stop Transports – Halte au Nucléaire

Jeudi, 18 octobre 2012

à

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie,
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Centrale nucléaire de Fessenheim

Madame la Ministre,

A la demande de Monsieur le Président de la République, et dans l'impossibilité de nous recevoir personnellement comme nous l'avions espéré, vous aviez demandé à votre Conseiller Technique Monsieur Charles-Antoine GOFFIN de nous accueillir au Ministère, le 5 septembre 2012. Nous vous en remercions.

Nos quatre associations, représentées en la circonstance par MM. Jean-Marie BROM (Stop Transports – Halte au Nucléaire), André HATZ (Stop Fessenheim) et Jean-Jacques RETTIG (CSFR - Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin), ont chargé Monsieur GOFFIN de bien vouloir vous remettre copie du dossier envoyé préalablement à Monsieur le Président de la République François HOLLANDE, ainsi que quelques additifs techniques, et de porter à votre connaissance les explications circonstanciées que nous lui avons fournies.

Nous reprenons ci-après les éléments constitutifs de ce dossier et nos attentes :

1. Les points faibles et les risques liés à la centrale nucléaire de Fessenheim :

Nous vous en avons remis la liste. A ce sujet, Monsieur GOFFIN nous a bien réaffirmé que Monsieur le Président de la République s'était positionné pour fermer le CNPE de Fessenheim avant la fin de son mandat, début 2017. Depuis lors, (à l'occasion de la Conférence environnementale) cette date a été très légèrement avancée, au plus tard le 31 décembre 2016.

Cela ne peut nous satisfaire ! Comme nous l'avons très clairement expliqué à votre Conseiller, **la situation particulière de cette centrale nucléaire (en zone sismique, et construite 9 m sous les eaux du Grand Canal d'Alsace), ne permet pas d'attendre ces échéances politiques : un tremblement de terre peut arriver demain !**

En cas de sinistre, les conséquences toucheraient plusieurs pays européens et impacteraient la plus grande nappe phréatique d'Europe (située juste sous la centrale).

Nous avons également apporté à Monsieur GOFFIN la preuve qu'il n'est pas impensable qu'un avion « fou » puisse tomber sur la centrale de Fessenheim (elle n'y résisterait pas) : lire les articles de presse de 1984 au sujet du vol d'un Mirage français sans pilote, parti de 68-Meyenheim et tombé à D-Karlsruhe ! Or, ni le

risque terroriste, ni le risque de chute d'aéronefs n'ont pas été pris en compte par l'ASN pour l'élaboration des ECS (stress-tests). Depuis notre rencontre au Ministère, un autre Mirage s'est « crashé » à son tour, le 3 octobre 2012 près de Luxeuil-les-Bains venant corroborer la réalité de ce type de risques !

2. La volonté citoyenne de fermer rapidement la centrale :

Nous avons remis à Monsieur GOFFIN la liste des **154 collectivités (au total 187 communes)** qui ont voté des motions pour demander cette fermeture rapide :

77 communes d'Alsace (610.375 citoyens représentés)

43 communes de Suisse (331.505 citoyens représentés)

67 communes d'Allemagne – Bade Wurtemberg (664.397 citoyens représentés).

Ces collectivités, situées sur les deux rives du Rhin, représentent plus de **1.606.000** habitants. Un peu plus éloignée, la Région Franche-Comté demande également la fermeture rapide de Fessenheim. Nous avons aussi rappelé que **448** élus d'Alsace, de toutes tendances politiques, se sont engagés à titre individuel et ont adressé un appel solennel au Président de la République pour lui demander la fermeture immédiate de Fessenheim ; nous en avons produit la liste.

Lors de cet échange, nous avons été particulièrement surpris de constater que votre Ministère n'avait pas réellement mesuré cette volonté politique, exprimée de part et d'autre du Rhin, de fermer rapidement Fessenheim. Il en est de même de la détermination citoyenne, elle aussi transfrontalière : les Alsaciens échangent au quotidien avec leurs voisins Allemands au sujet de la centrale, organisent ensemble les (très nombreuses) manifestations, se concertent aussi au sujet de rencontres plus formelles, siègent côte à côte à la CLIS... etc.

Soyez assurée que l'impatience des Allemands n'a d'égale que celle des Alsaciens ! Nos voisins, qui ont eu le courage de décider de sortir rapidement de la production électronucléaire, ne veulent évidemment pas vivre sous la menace des risques importants que fait peser la centrale frontalière, à Fessenheim. Ils vivent sous les vents dominants d'Ouest et savent bien (eux !) que la radioactivité ne s'arrête pas au Rhin. Jusque dans les ministères, ils nous disent avec force et raison « **Fessenheim abschalten. Jetzt !** ».

3) Le calendrier de la mise en arrêt définitif du CNPE de Fessenheim et de la création du Centre Pilote du Démantèlement :

Ce document de travail, transmis dans un premier temps au candidat, puis au Président François HOLLANDE, pourrait servir de trame pour la fermeture du CNPE et sa transition en Site Pilote de Démantèlement. Il a été élaboré par nos associations, à partir des procédures décrites par l'ASN.

C'est dans un esprit positif, avec la volonté d'aller de l'avant qui est la nôtre, que nous avons pour notre part élaboré cette contribution. Le calendrier proposé englobe l'ensemble des étapes : procédures administratives, information du public et actions envers les travailleurs, opérations techniques sur le site, autres actions nécessaires.

L'élection de l'actuel Président de la République a été porteuse de beaucoup d'espoir. C'est bien dans cette perspective que ce projet de calendrier (élaboré dès avril 2012) débute à la date du 7 mai 2012. Nous avons constaté le 5 septembre que le document n'avait pas encore été pris en considération, mais nous espérons que votre Ministère l'a étudié depuis. Aussi, avons-nous demandé à Monsieur GOFFIN de bien vouloir nous transmettre en septembre / octobre 2012 votre calendrier officiel de mise à l'arrêt de Fessenheim, ce qu'il a accepté, et de **nous associer au Comité de pilotage pour la fermeture et la reconversion du site.**

Nous apprenons par la presse, que Monsieur le Premier ministre est sur le point de nommer une « personnalité qualifiée », placée sous votre autorité, pour préparer la fermeture de la centrale. En la circonstance, nous confirmons la demande de nos quatre associations de participer au Comité qui sera créé. Nous vous suggérons d'y associer aussi (comme à la CLIS) des représentants des pays frontaliers.

4) Les pistes de reconversion énergétique et économique proposées par nos associations :

Il faut bien constater qu'EDF rejette l'idée-même de fermer la centrale nucléaire de Fessenheim (immédiatement, comme nous le demandons, ou au plus tard fin 2016 comme annoncé par Monsieur le Président François HOLLANDE).

Enfermée dans sa logique de poursuivre l'exploitation des deux vieux réacteurs de Fessenheim, quel qu'en soit le coût, EDF n'avance aucune solution pour la reconversion énergétique et économique de Fessenheim. Nous déplorons cette logique « jusqu'au-boutiste » d'EDF et de certains syndicats (notamment CGT), qui vise à prolonger l'exploitation de Fessenheim jusqu'à 40, 50, voire 60 ans.

Cet acharnement consiste à faire passer le profit à court terme avant la sécurité des citoyens !

Témoins de ce désolant constat, ce sont nos associations qui ont élaboré des pistes pour l'emploi (en sus du site pilote de démantèlement) et pour la reconversion énergétique :

- Les trois pistes proposées (voir dossier remis) nécessitent une étude approfondie de la part de votre Ministère (et/ou celui du Redressement productif), en partenariat avec le Comité de Pilotage auquel nous demandons à être associés.
- En l'occurrence, nous avons cherché à valoriser le savoir-faire des professionnels locaux et à tirer profit de la situation géographique du site :
 - Fabrication d'éoliennes à Fessenheim en bordure du Grand Canal d'Alsace, permettant leur acheminement direct par voie d'eau vers la Mer du Nord puis vers les sites offshore éoliens français (aucun transport exceptionnel routier).
 - Production alternative d'électricité avec réutilisation des lignes THT existantes et valorisation de chaleur résiduelle auprès des industries de Sud-Alsace... etc.

5) La suffisance de la production électrique nécessaire à alimenter la région Alsace :

Monsieur GOFFIN nous a annoncé qu'une étude a été lancée par votre Ministère pour déterminer la production électrique nécessaire à alimenter la région Alsace. Faut-il réellement attendre le rendu de cette étude, alors qu'il est déjà établi que :

a) La centrale nucléaire de Fessenheim fournit moins de 2% de l'électricité française :

- en 2009, elle a précisément fourni **1,69 %** de l'électricité produite en France ;
- en 2010, elle en a fourni **2,14 %** ;
- en 2011, elle n'a fourni que **1,32 %** de l'électricité française et... aucun Alsacien ne s'est « éclairé à la bougie » pendant les 99 jours (du 30 juillet au 6 novembre 2011) où les deux réacteurs étaient simultanément à l'arrêt, ni pendant les nombreuses périodes de pannes ou maintenance.

b) Ces chiffres extrêmement faibles sont d'ailleurs à réduire d'un tiers (32,5 %) pour tenir compte de l'accord entre EDF et ses partenaires allemands et suisses : ainsi, 17,5 % du courant produit à Fessenheim est cédé à EnBW (électricien privé allemand) et 15% au consortium suisse (englobant notamment AXPO) en contrepartie de leurs investissements. Nous ignorons le terme de ce contrat, gardé secret par EDF.

c) La mise à l'arrêt de l'Usine Georges Besse I à elle seule permet de réinjecter 3.000 MW sur le réseau français (soit 1,6 fois l'équivalent de Fessenheim). Ce simple constat pourrait rendre inutile cette « étude » et conduire à anticiper la fermeture du CNPE de Fessenheim.

En conséquence, nous réaffirmons que la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim n'aura pas de réelle conséquence sur la distribution électrique en Alsace (ni dans le restant de notre pays).

6) Les coûts insensés liés aux travaux pour proroger le CNPE de Fessenheim à la veille de sa fermeture :

Comme vous le savez, par Décisions n° 2011-DC-0231 du 4 juillet 2011 et n° 2012-DC-0284 du 26 juin 2012, l'ASN subordonne l'autorisation de poursuivre l'exploitation de la centrale de Fessenheim à de nombreuses prescriptions. Pour le réacteur n° 1, il est question d'une échéance du **31 décembre 2012**, concernant notamment la réalisation d'une deuxième source froide et d'une autre échéance au **30 juin 2013**, s'agissant du renforcement du radier. Pour le réacteur N° 2, il faut s'attendre à ce que l'ASN édicte des exigences similaires. Les estimations de coût de ces travaux pharaoniques varient selon les déclarations, d'ailleurs sait-on réellement les chiffrer ? Il est en tout cas évident qu'ils engageront plusieurs dizaines de millions d'euros par réacteur et qu'ils totaliseront plus d'une centaine de millions d'euros en considérant la perte d'exploitation.

- **A l'heure où il est demandé à chaque Français de contribuer aux économies de notre pays, nous dénonçons le fait que l'Etat (actionnaire principal d'EDF) accepte d'investir des sommes colossales pour faire perdurer la centrale de Fessenheim, dont la fermeture est irrévocable ! Quelle est donc cette logique CONTRADICTOIRE qui semble prévaloir ?**
- **Vaut-il mieux dépenser des dizaines voire des centaines de millions d'euros pour proroger de 2013 à 2016 le réacteur n° 1 (et sur une période encore plus courte le réacteur n° 2), ou bien affecter ces sommes dans la conversion énergétique et sociale de la région de Fessenheim ?**
- **Nous observons que EDF choisit cette marche forcée et nous soupçonnons un sournois calcul : obtenir du futur Président (celui qui sera élu en 2017) la réouverture du site que l'actuel Président en exercice aura fermé fin 2016 !**
- **Il faut en conclure que seule une fermeture immédiate (ou très prochaine) du CNPE de Fessenheim, assortie d'un début de déconstruction, pourra garantir l'irréversibilité et crédibiliser la promesse de « fermer Fessenheim ».**

Nos associations se déclarent déterminées à contribuer activement à une démarche de **concertation pour l'arrêt immédiat (ou très rapide) de Fessenheim**. Elles ne se satisferont en aucun cas de l'échéance 2016 (trop tardive) et restent mobilisées pour exiger l'arrêt très rapide de la centrale nucléaire de Fessenheim et la sortie progressive mais rapide du nucléaire (à commencer par toutes les centrales ayant atteint 30 ans).

Notre rencontre du 5 septembre 2012 s'était terminée par l'assurance qui nous avait été donnée qu'un courrier très prochain fixerait les étapes du calendrier de fermeture de Fessenheim et que notre demande de participer au Comité de Pilotage de la fermeture du CNPE de Fessenheim serait étudiée avec intérêt.

Votre réponse en ce sens nous obligerait.

Veuillez croire, **Madame la Ministre**, en l'expression de notre haute considération.

Pour Alsace-Nature
Maurice WINTZ
maurice.wintz@wanadoo.fr



Pour le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin
Jean-Jacques RETTIG
csfr-jj.rettig@sfr.fr

Pour Stop-Fessenheim
Aline BAUMANN
stopfessenheim@yahoo.fr

Pour Stop Transports – Halte au Nucléaire
Rémi VERDET
stthn@free.fr

Adresse de correspondance : Stop-Fessenheim, 13 rue Berthe Molly 68000 Colmar